

Bulletin des actes administratifs
Université Claude Bernard Lyon 1

Numéro 62 / 21 mars 2016

Bulletin des actes administratifs Université Claude Bernard Lyon 1 21 mars 2016

Arrêté portant nomination du Président du Comité de coordination des études médicales (CEEM).

Arrêté portant nomination de M. Le Doyen Jérôme ETIENNE en qualité de Président du Comité de coordination des études médicales.

**DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET
INSTITUTIONNELLES**

Adresse : Maison de l'Université Domitien DEBOUZIE

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Sophie LAHY

Tél. : 04 72 43 29 89

Fax. : 04 72 43 14 25

Mèl : affaires.juridiques@univ-lyon1.fr

**Désignation du Président du Comité de Coordination des Etudes
Médicales (CCEM),
Université Claude BERNARD Lyon 1**

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°70-709 du 5 août 1970 ;

Vu les statuts de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;

Vu le procès-verbal du 8 mars 2016 proclamant les résultats de l'élection de M. Frédéric FLEURY en qualité de Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;

Le Comité de Coordination des Etudes Médicales (CCEM), dans sa séance du 18 mars 2016, a désigné M. le Doyen Jérôme ETIENNE en qualité de Président du CCEM.

Fait à Villeurbanne, le 18 mars 2016

Le Président de l'UCBL



Frédéric FLEURY